

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT  
D'ARLES

N° 79/2020

**OBJET : Désignation des  
membres de la  
commission d'appel  
d'offres**

**LIBERTE - EGALITE – FRATERNITE**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
TERRE DE PROVENCE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**SEANCE DU 23 JUILLET 2020**

**L'an deux mil vingt, vingt-trois juillet,**

Le Conseil de Communauté d'Agglomération TERRE DE PROVENCE, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 17 juillet 2020.

**PRÉSENTS :**

**Pour la Commune de BARBENTANE :** DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith, BLANC Michel.

**Pour la Commune de CABANNES :** CHEILAN François.

**Pour la Commune de CHATEAURENARD :** MARTEL Marcel, PONCHON Solange, CHAUVET Eric, DARASSE Adelaïde, MARTIN Pierre-Hubert, ANZALONE Marie-Laurence, LUCIANI-RIPETTI Marina, SALZE Annie, DIET-PENCHINAT Sylvie.

**Pour la Commune d'EYRAGUES :** GILLES Max, POURTIER Yvette, DELABRE Eric.

**Pour la Commune de GRAVESON :** PECOUT Michel, CORNILLE Annie, DI FELICE Jean-Marc.

**Pour la Commune de MAILLANE :** LECOFFRE Eric, MARÈS Frédérique.

**Pour la Commune de MOLLEGES :** CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

**Pour la Commune de NOVES :** JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, FERRIER Pierre, REY Christian.

**Pour la Commune d'ORGON :** PORTAL Serge, YTIER CLARETON Angélique.

**Pour la Commune de PLAN d'ORGON :** LEPIAN Jean-Louis, COUDERC-VALLET Jocelyne.

**Pour la Commune de ROGNONAS :** PICARDA Yves, MONDET Cécile, ALIZARD Dominique.

**Pour la Commune de VERQUIERES :** MARTIN-TEISSERE Jean-Marc.

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

**Pour la Commune de CHATEAURENARD :** SEISSON Jean-Pierre (absent ayant donné pouvoir à PONCHON Solange), AMIEL Cyril (absent ayant donné pouvoir à LUCIANI-RIPETTI Marina), REYNES Bernard (absent ayant donné à pouvoir à DIET-PENCHINAT Sylvie).

**ABSENTS EXCUSÉS :**

**Pour la Commune de CABANNES :** GIRARD Nathalie, ONTIVEROS Christian.

**Pour la Commune de SAINT- ANDIOL :** ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie.

Mme la Présidente expose que, suite au renouvellement des instances communales et communautaires, il convient que le conseil communautaire procède à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres.

La commission d'appel d'offres est constituée, outre le président de l'EPICL ou son représentant, de cinq membres titulaires élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

L'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

En application de ces éléments, Mme la Présidente propose la liste suivante :

Titulaires	Suppléants
Edith BIANCONE	Nathalie GIRARD
Daniel ROBERT	Serge PORTAL
Pierre-Hubert MARTIN	Jean-Marc MARTIN-TEISSÈRE
Yves PICARDA	Michel PÉCOUT
Eric LECOFFRE	Jean-Louis LÉPIAN

Aucune autre liste n'étant proposée, le Conseil Communautaire procède à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres : liste proposée par la Présidente : 38 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 23 juillet 2020,

Pour Extrait Conforme,  
La Présidente,  
Corinne CHABAUD

